

Jean-François Daure
Commissaire aux comptes membre de la Compagnie Régionale
des Commissaires aux comptes de Versailles
Expert Comptable inscrit au Tableau de l'Ordre
18, rue de L'Orangerie
78000 VERSAILLES

Association SJH

Association de la Loi du 1^{er} juillet 1901
Siège social : 26, rue du Maréchal de Lattre de Tassigny
78000 VERSAILLES

Rapport général du commissaire aux comptes Comptes annuels de l'exercice Clos au 31 août 2008

Jean François Daure
Commissaire aux comptes inscrit à la Compagnie Régionale de Versailles

Le 24 novembre 2008
Ce rapport contient 25 pages

Association SJH

Association de la Loi du 1^{er} juillet 1901

Siège social : 26, rue du Maréchal de Lattre de Tassigny 78000 Versailles

Rapport général du commissaire aux comptes Comptes annuels de l'exercice clos au 31 août 2008

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre Assemblée Générale du 12 décembre 2004, je vous présente mon rapport relatif à l'exercice clos le 31 août 2008, sur :

- Le contrôle des comptes annuels de l'Association SJH, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- Les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration. Il m'appartient, sur la base de mon audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1 Opinion sur les comptes annuels

J'ai effectué mon audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes.

Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble.

J'estime que mes contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Je certifie que les comptes annuels sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

2 Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de Commerce relatives à la justification de mes appréciations, je porte à votre connaissance les éléments suivants :

Règles et méthodes comptables

L'Annexe expose l'approche retenue par votre association pour la comptabilisation et la dépréciation des créances clients et des immobilisations.

Dans le cadre de mon appréciation des règles et méthodes comptables suivies par votre association, j'ai apprécié le caractère adéquat et raisonnable des méthodes de valorisation et de dépréciation précisées ci-dessus, ainsi que les informations fournies dans les notes annexes et je me suis assuré de leur correcte application.

Estimations comptables

Votre association a constitué dans le passé des provisions pour risques et charges pour les indemnités de départ à la retraite, pour des litiges en cours.

Sur la base des éléments disponibles à ce jour, mon appréciation de ces provisions s'est fondée sur une prise de connaissance de la procédure suivie par l'association pour procéder à leur dotation et à leur reprise au résultat. Dans le cadre de mes appréciations, je me suis assuré du caractère raisonnable de ces estimations.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de ma démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de mon opinion sans réserve exprimée dans la première partie de ce rapport.

3 Vérifications et informations spécifiques

J'ai également procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

A Versailles, le 24 novembre 2008



Jean-François Daure

Commissaire aux comptes inscrit à la Compagnie Régionale de Versailles

Bilan Actif du 01/09/2007 au 31/08/2008

ACTIF		Valeur Brut (N)	Amortissement et provisions (N)	Valeur Nette (N)	Valeur Nette N-1
A C T I F I M M O B I L I S E	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	- Frais d'établissement	-	-	-	-
	- Concessions, licences, logiciels, droits et valeurs....	52 176	51 425	751	1 970
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	52 176	51 425	751	1 970
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	- Terrains	-	-	-	-
	- Aménagements de terrains	-	-	-	-
	- Constructions sur sol propre...	-	-	-	-
	- Constructions sur sol d'autrui	13 468 447	4 758 847	8 709 601	9 112 781
	- Installations, mobilier et matériel d'activité	1 132 733	635 394	497 338	583 243
	- Matériel de transport	23 465	23 465	-	1 781
	- Mobilier/matériel de bureau et d'informatique	292 829	158 061	134 768	101 935
	- Immobilisations grévées de droit	-	-	-	-
	- Immobilisations en cours	489 648	-	489 648	80 104
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	15 407 123	5 575 768	9 831 355	9 879 844
IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
- Participations	-	-	-	-	
- Créances rattachées à des participations	-	-	-	-	
- Prêts	1 815	-	1 815	1 628	
- Dépôts et cautionnements	142 436	-	142 436	143 950	
- Autres créances immobilisées	-	-	-	-	
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	144 251	-	144 251	145 579	
TOTAL ACTIF IMMOBILISE (I)	15 603 549	5 627 192	9 976 357	10 027 393	
A C T I F C I R C U L A N T	- STOCKS EN COURS	-			-
	CREANCES ET COMPTES RATTACHES				
	- Fournisseurs	13 108		13 108	33 117
	- Familles ou élèves	6 364	5 890	474	150
	- Personnel et charges sociales à récupérer	38 671		38 671	10 043
	- Collectivités publiques	72 996		72 996	257 684
	- Débiteurs divers	129 695		129 695	49 838
	TOTAL CREANCES ET COMPTES RATTACHES	260 833	5 890	254 943	350 832
	PLACEMENTS : VALEURS MOBILIERES ET AUTRES				
	- Placements	3 465 543	-	3 465 543	3 663 177
	- Intérêts courus non échus	-		-	-
	TOTAL PLACEMENTS : VAL, MOBILIERES ET AUTRES	3 465 543	-	3 465 543	3 663 177
	DISPONIBILITES				
	- Banques, établissements financiers & assimilés	340 292		340 292	311 369
	- Caisse	4 316		4 316	6 883
- Régies d'avances et accreditifs	-		-	-	
TOTAL DISPONIBILITES	344 608	-	344 608	318 252	
R E G U L	CHARGES CONSTATEES D'AVANCES	160 481		160 481	115 561
	TOTAL ACTIFS CIRCULANT ET ASSIMILES (II)	4 231 465	5 890	4 225 575	4 447 822
	INTERETS D'EMPRUNTS A ETALER (III)	-		-	-
	TOTAL DE L'ACTIF (I + II + III)	19 835 014	5 633 082	14 201 932	14 475 215

A	B	C	D	E	F
1	Bilan Passif du 01/09/2007 au 31/08/2008				
3					
4	PASSIF	Avant Affectation N	Affectation N	Après Affectation N	Valeur Nette N-1
6	FONDS ASSOCIATIF SANS DROIT DE REPRISE				
7	- Valeur du patrimoine intégré	-		-	-
8	- Fonds statutaire	641 188		641 188	641 188
9	- Apport sans droit de reprise	230 130		230 130	230 130
10	- Libéralités ayant le caractère d'apport	2 168		2 168	-
11	- Subventions d'investissement affectées à des biens renouve	906 462		906 462	906 462
13	TOTAL FONDS ASSOCIATIF SANS DROIT DE REPRISE	1 779 948	-	1 779 948	1 777 780
15	FONDS ASSOCIATIF AVEC DROIT DE REPRISE				
16	- Valeur des biens affectés	-		-	-
17	- Valeur des Biens non affectés	-		-	-
18	- Libéralités	-		-	-
19	- Subventions d'investissement affectées à des biens renouve	139 335		139 335	139 335
21	TOTAL FONDS ASSOCIATIF AVEC DROIT DE REPRISE	139 335	-	139 335	139 335
23	RESERVES				
24	- Réserves générales de gestion	-		-	-
25	- Réserves statutaires	-		-	-
26	- Réserves d'investissement	4 757 974		4 757 974	4 523 523
27	- Réserve de Trésorerie	-		-	-
28	- Autres réserves	-		-	-
30	TOTAL RESERVES	4 757 974	-	4 757 974	4 523 523
32	RESULTAT ET REPORT A NOUVEAU				
33	- Report à nouveau	-		-	-
34	- Résultat de l'exercice	203 968		203 968	234 450
36	TOTAL RESULTAT ET REPORT A NOUVEAU	203 968	-	203 968	234 450
38	SUBV. ET PARTICIPATIONS D'INVEST. AMORTISSABLES	BRUT	AMORTISSEMENT	NET	
39	- Subv. D'invest. Affectées à des biens non renouvelables	2 289 954	601 690	1 688 264	1 813 076
40	- Subv. D'invest. Reçues avec obligations d'amortissement	-	-	-	-
41	- Taxe d'apprentissage	-	-	-	-
43	TOTAL SUBV. ET PARTICIPATIONS D'INVEST. AMORTISSABLES	2 289 954	601 690	1 688 264	1 813 076
44	TOTAL FONDS PROPRES ET ASSIMILES (I)	9 171 179	601 690	8 569 490	8 488 166
46	FONDS DEDIES				
47	- Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement	-		-	-
48	- Fonds dédiés sur dons manuels affectés	-		-	-
49	- Fonds dédiés sur legs et donations affectés	-		-	-
50	TOTAL FONDS DEDIES (II)	-	-	-	-
52	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
53	- Pour gros entretiens	200 000		200 000	-
54	- Pour autres charges et risques	203 000		203 000	65 000
55	- Pour indemnités de départ à la retraite	128 000		128 000	108 000
56	TOTAL PROVISIONS (III)	531 000	-	531 000	173 000
58	EMPRUNTS ET DETTES AUPRES DES ETABLIS. DE CREDIT				
59	- Capital emprunté	3 763 227		3 763 227	3 937 260
60	- Intérêts	10 381		10 381	10 863
62	TOTAL EMPRUNTS ET DETTES AUPRES DES ETABLIS. DE CREDIT	3 773 608	-	3 773 608	3 948 123
64	AUTRES DETTES				
65	- Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	354 815		354 815	507 015
66	- Fournisseurs et comptes rattachés	188 290		188 290	321 909
67	- Familles : Avances et acomptes reçus	474 058		474 058	478 634
68	- Dettes relatives au personnel	154 099		154 099	278 903
69	- Etat et autres collectivités publiques	69 285		69 285	65 892
70	- Confédérations, Fédérations, Associations et organismes ap	-		-	-
71	- Autres dettes	25 607		25 607	117 329
73	TOTAL AUTRES DETTES	1 266 155	-	1 266 155	1 769 683
74	PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	61 679		61 679	96 244
77	TOTAL DETTES & ASSIMILEES (IV)	5 101 442	-	5 101 442	5 814 049
78	TOTAL DU PASSIF (I + II + III + IV)	14 803 621	601 690	14 201 932	14 475 215

Compte de résultat

SAINT JEAN HULST											
COMPTE	Réel	variation E Réel 07-08 - Réel 06-07	variation % Réel 07-08 / Réel 06-07	Réel	variation E Budget 08-09 - Réel 07-08	variation % Budget 08-09 / Réel 07-08	Budget				
Effectifs	2 811	108	3,8%	2 919	21	0,7%	2 940				
Produits d'exploitation	7 111 229	448 537	6,3%	7 559 766	202 036	2,7%	7 761 802				
Familles scolarisés	2 789 931	179 634	6,4%	2 969 564	92 356	3,1%	3 061 920				
Familles restauration (total)	1 132 330	55 861	4,9%	1 188 192	40 400	3,4%	1 228 592				
Familles autres contributions	694 146	106 421	15,3%	800 567	21 101	2,6%	821 668				
Participations publiques	2 108 454	96 075	4,6%	2 204 529	18 134	0,8%	2 222 664				
Autres produits	386 368	10 546	2,7%	396 914	30 044	7,6%	426 958				
CHARGES EXPLOIT.	6 824 284	534 004	7,8%	7 358 288	182 633	2,5%	7 540 921				
Frais de personnel	2 904 703	-69 591	-2,4%	2 835 112	98 598	3,5%	2 933 709				
Maintien des locaux et des équipements	1 658 173	258 020	15,6%	1 916 193	54 590	2,8%	1 970 783				
Energie et fluides	152 461	36 360	23,8%	188 821	2 018	1,1%	190 838				
Pédagogie et domaine religieux	775 184	122 850	15,8%	898 035	21 704	2,4%	919 739				
Restauration et nettoyage (part sous-traitée)	922 024	3 633	0,4%	925 657	139 790	15,1%	1 065 447				
Autres charges	411 740	182 731	44,4%	594 471	-134 066	-22,6%	460 405				
Résultat d'exploitation	286 945	-85 467	-29,8%	201 478	19 403	9,6%	220 881				
Résultat financier	-40 776	48 523	-119,0%	7 747	-37 503	-484,1%	-29 756				
Résultat exceptionnel	-11 719	6 462	-55,1%	-5 257	13 405	-255,0%	8 148				
Résultat net comptable	234 450	-30 482	-13,0%	203 968	-4 695	-2,3%	199 273				
Capacité d'autofinancement (CAF)	989 840	282 293	28,5%	1 272 133	-127 160	-10,0%	1 144 973				

Annexe des Comptes Annuels arrêtés au 31 août 2008

Sommaire de l'Annexe

page de l'Annexe

1	Commentaires généraux	page 2
1.1	Événements principaux de l'exercice	page 2
1.2	Principes et méthodes comptables	page 2
	Evolution de la réglementation des normes comptables	page 2
	Immobilisations, créances, capitaux propres	page 3
	Subventions d'investissement	page 3
	Provisions	page 4
1.3	Informations sur l'évolution du bilan	page 5
	Evolution du fonds de roulement	page 5
	Evolution des actifs circulants et des dettes à court terme	page 5
	Echéancier des créances et des dettes	page 6
1.4	Commentaires sur le tableau de financement	page 6
2	Contrôle de la sécurité	page 7
3	Informations relatives au bilan	page 8
3.1	Actif : Immobilisations corporelles et taux d'amortissement	page 8
3.2	Passif : Tableau de financement	page 9
3.3	Passif : provisions	page 10
3.4	Passif : subventions	page 11
4	Informations relatives à l'exploitation	page 12
4.1	Effectifs et tarifs : voir compte d'exploitation, produits page 1/1	
4.2	Informations complémentaires	page 12
5	Engagements hors bilan	13
5.1	Engagements donnés	
5.2	Engagements reçus	
6	Détail du compte d'exploitation	Page 14
6.1	Produits	page 14
6.2	Charges	page 17

1 COMMENTAIRES GÉNÉRAUX

L'exercice comptable dure 12 mois, du 1^{er} septembre 2007 au 31 août 2008.

1.1 Événements principaux de l'exercice

Les principaux investissements en immobilier et matériel de l'exercice concernent le collège et le lycée rue de Lattre : début de la construction du parking, 406 k€ ; agrandissement et rénovation des frigos de la restauration, 97 k€ ; agrandissement de la surface de la cafétéria ; 92 k€.

Les travaux en cours d'achèvement à l'école primaire rue Rémilly sont pris en charge par le propriétaire, la SFRR ; la fin de la mise aux normes des circulations extérieures constitue la deuxième tranche de travaux prévue par le permis de construire accordé en juin 2005 pour la rénovation des locaux du 16 rue Rémilly et leur adaptation à l'école primaire. Le propriétaire remboursera au locataire à partir de 2012 les fonds avancés pour cette rénovation (305 k€ dont 121 k€ en 2007-2008), conformément à une convention d'avance sur travaux en cours de signature.

1.2 Principes et méthodes comptables

Les comptes ont été établis dans le respect des principes généraux de la comptabilité :

- continuité de l'exploitation ;
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- indépendance des exercices ;
- intangibilité du bilan d'ouverture ;
- nominalisme (valeur des coûts historiques) ;
- prudence (produits réalisés, charges réalisées ou probables) ;
- non-compensation entre actif et passif ou entre produits et charges ;
- bonne information ;
- importance relative (présentation des éléments dont la non-connaissance pourrait avoir une incidence sur les décisions économiques prises par les utilisateurs des états financiers).

1.2.1 Rappel de l'évolution de la réglementation des normes comptables

De nouvelles normes comptables sont en vigueur depuis l'exercice 2005-2006. Bien que celles-ci ne s'imposent pas de droit aux associations, notre Fédération Nationale (FNOGEC) demande que les OGEC les appliquent.

Il a donc été fait application des dispositions particulières résultant du règlement n°99-01 du CRC relatif aux modalités d'établissement des comptes des associations et fondations et des règlements CRC n°2002-10 et 2004-06 relatifs aux actifs, à leur amortissement et à leur dépréciation, et 2000-06 relatif au passif.

Ces nouvelles normes modifient la définition des actifs et des passifs :

- pour les actifs, la nouvelle réglementation comptable relative aux immobilisations a été appliquée dès l'exercice 2003-2004 en utilisant la méthode dite rétrospective pour retraiter les immeubles ; ceci avait permis la constatation d'un report à nouveau positif de 1 941 230 euros ;
- pour les passifs, la nouvelle définition a conduit en 2006 à un retraitement des provisions.

1.2.2 Immobilisations corporelles

La nouvelle définition des actifs (article 211.1 et 212.1 du plan comptable général) est : « un actif est un élément identifiable du patrimoine ayant une valeur économique positive pour l'entité, c'est-à-dire générant une ressource que l'entité contrôle du fait d'événements passés, ... dont les avantages économiques futurs ou le potentiel de services attendus profiteront à des tiers ou à l'entité conformément à sa mission ou à son objet ».

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat plus frais accessoires).

Nous appliquons depuis 2003-2004 la méthode des coûts par composants.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée normale d'utilisation :

❖ Structure (Gros œuvre, charpente)	25 à 40 ans
❖ Façades, étanchéité, couverture	15 à 20 ans
❖ Menuiseries extérieures	15 à 20 ans
❖ Serrurerie et électricité	10 à 15 ans
❖ Installations générales et techniques scellées	10 à 15 ans
❖ Agencements intérieurs (cloisons carrelages)	10 à 15 ans
❖ Équipements lourds de restauration	8 à 12 ans
❖ Mobilier de bureau	5 à 10 ans
❖ Mobilier scolaire	3 à 5 ans
❖ Mobilier de cantine	3 à 5 ans
❖ Matériel pédagogique hors informatique	3 à 5 ans
❖ Matériel de bureau hors informatique	3 à 5 ans
❖ Matériel informatique ou de reprographie	1 à 3 ans
❖ logiciels	1 an

1.2.3 Immobilisations financières

En cas de risque de non remboursement, les immobilisations financières font l'objet d'une provision pour dépréciation.

1.2.4 Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

1.2.5 Capitaux propres

D'après l'avis CNC n°00-01 sur les passifs, un passif est un élément du patrimoine est une obligation à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

A Saint Jean Hulst, les fonds propres sont comptabilisés en compte 102, fonds associatifs sans droit de reprise, conformément aux prescriptions de la FNOGEC : la dette à l'égard de tiers est de nature morale vis-à-vis des fondateurs des deux associations (fonds propres compte 102000 ; apport Hulst 102400).

1.2.6 Subventions d'investissement, amortissement

Les subventions d'investissement affectées à un bien dont le renouvellement incombe à l'OGEC (travaux), sont, d'après le guide de la FNOGEC, maintenues au passif sans reprise progressive au compte de résultat, résultat qui devrait donc supporter ainsi la charge (dotation aux amortissements) sans contrepartie en produits (quote-part de subvention reprise au compte de résultat).

Cependant les subventions ont été renouvelées chaque année, donc en pratique le renouvellement de l'immobilier scolaire n'a pas incombé en totalité à l'OGEC ; mais surtout les investissements qui ont été

engagés n'auraient pas été les mêmes en l'absence de subvention ; donc les subventions actuellement amorties continueront de l'être jusqu'à la fin de leur amortissement.

1.2.7 Subvention d'investissement, cas de remboursement

Depuis 1994, les subventions d'investissement reçues font l'objet d'une « convention de subvention » signée avec le Conseil régional (lycée) ou le Conseil général (collège) ; dans cette convention qui fixe la durée d'amortissement du bien, l'association a pris l'engagement de rembourser à la collectivité locale concernée la part non amortie de la subvention reçue si le bien subventionné cesse d'être affecté à un lycée ou à un collège. Les subventions concernées sont listées dans un tableau de l'Annexe.

1.2.8 Provisions

D'après l'avis CNC n°00-01 sur les passifs, une provision pour risques et charges est un passif dont l'échéance ou le montant ne sont pas fixés de façon précise. D'après l'article 312-1 du PCG, elle doit être constituée lorsque l'entreprise a une obligation à l'égard d'un tiers et qu'il est probable ou certain que cette obligation provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

Le montant de la charge des indemnités de départ à la retraite est évalué à chaque exercice. Le droit acquis est provisionné selon un pourcentage fonction de l'âge du salarié : 100% après 61 ans ; 85% entre 48 et 61 ans ; 40% entre 40 et 48 ans ; 10 % avant 40 ans. Lorsque le salarié a plus de 61 ans, l'hypothèse retenue est celle d'une mise à la retraite, normalement à 65 ans. Cette ligne augmente car les employeurs sont désormais redevables d'une nouvelle contribution sur les indemnités de mise à la retraite à l'initiative de l'employeur, de 25% en 2008 et de 50% en 2009.

Le gros entretien est une dépense extraordinaire prévisible liée à la vétusté. L'avis précité définit le gros entretien comme *les dépenses d'entretien s'inscrivant dans un programme pluriannuel qui ont pour seul but de vérifier le bon état de fonctionnement des installations et d'y apporter un entretien sans prolonger leur durée de vie*. Cette définition exclut les travaux de rénovation qui comportent une part d'amélioration.

Les gros entretiens ne sont pas des immobilisations mais des charges, qui peuvent faire l'objet de provisions. En effet la constitution de provisions pour gros entretien résulte d'obligations vis-à-vis des tiers :

- les propriétaires, dans le cadre des baux ;
- l'État, envers lequel l'établissement s'est engagé par contrat d'association à disposer de locaux adaptés à l'enseignement prévu.

Les provisions de gros entretien ne peuvent normalement être constituées qu'à quatre conditions :

- les travaux sont dans une catégorie intermédiaire entre les constructions (immobilisées) et l'entretien annuel (compté en charges) ;
- les travaux sont chiffrés par estimation d'architecte ou devis d'entreprises ;
- les travaux font l'objet d'un plan pluriannuel ;
- le plan pluriannuel est voté par le conseil d'administration.

Les provisions constituées jusqu'en 2004-2005 ne répondaient pas parfaitement à la nouvelle définition. En conséquence, elles ont été conservées au passif mais transférées au 31 août 2006 au compte de « report à nouveau des immobilisations (110010) ».

Les travaux de rénovation de la chapelle prévus d'avril à Noël 2009, qui font l'objet d'une estimation d'architecte de 910 k€, incluent un ravalement intérieur et d'autres dépenses de gros entretien qui remplissent les quatre conditions précitées pour au moins 400 k€. En conséquence, une provision de 200k€ est passée cette année et une autre du même montant est prévue pour l'an prochain.

1.3 Informations sur l'évolution du bilan

1.3.1 Évolution du fonds de roulement

Le fonds de roulement augmente de 2,6 M€ à 2,9 M€ ; son évolution d'environ 300 k€ comprend les principaux postes suivants :

- des investissements, dont la part à charge de l'OGEC est de	-0,796 M€
<i>dont travaux de rénovation et gros entretien (voir liste dans le tableau de financement)</i>	-0,670 M€
<i>dont investissements matériels (voir liste dans tableau des immobilisations)</i>	-0,126 M€
- le remboursement du capital des emprunts,	-0,175 M€
- la capacité d'autofinancement de l'exercice	1,272 M€

Le résultat net comptable est de 204 k€.

L'inventaire des immobilisations a été effectué ; les immobilisations sorties des actifs du bilan avaient toutes une valeur nette comptable (VNC) nulle.

1.3.2 Évolution des actifs circulants et des dettes à court terme

L'actif circulant est en diminution de 222 k€ ; les points notables sont les suivants :

- La ligne "créances" augmente de 89 k€ ; ce solde correspond principalement à l'évolution de la dette de la SFRR pour les travaux de Rémilly ; il comprend un remboursement de 38 k€ pour la première tranche de 2005-2007, et une nouvelle dette de 121 k€ pour la deuxième tranche de 2008 ; la convention d'avance sur travaux en cours de signature va transformer cette dette à court terme en prêt à moyen-long-terme, comme indiqué dans le tableau de financement.
- La ligne « subventions à recevoir » diminue de 185 k€ ; en effet les subventions votées pour 2008 par la Région (191 k€) et par le département (124 k€) sont motivées par les travaux du parking et de l'odéon ; elles ne seront comptées comme « à recevoir » que lorsque ces travaux auront été effectués ; elles sont comptées dans le tableau de financement en cohérence avec la réalisation des travaux.
- La ligne « titres de placement » diminue de 198 k€, en cohérence avec le début du paiement de la construction du parking.
- Les évolutions des deux lignes « charges constatées d'avance » et « banque » traduisent l'importance des achats déjà effectués pour la rentrée suivante ou le montant des factures qui échoient juste avant ou après le 31 août et ne sont pas significatives.

Au passif, les dettes à court terme sont en diminution de 538 k€ ; les points notables sont les suivants :

- la ligne "fournisseurs" diminue de 286 k€ en raison de la diminution de l'ampleur des travaux à payer à la rentrée (factures de travaux en cours de règlement -152 k€ ; factures de travaux non parvenues -133 k€) ;
- la ligne « dettes fiscales, sociales et autres » comprend un trimestre de loyer de Béthune, 87 k€, qui a été payé cette année le 31 août au lieu du 1^{er} septembre
- la ligne « produits constatés d'avance » diminue de 35 k€ ; ce montant correspond au financement de l'achat de manuels scolaires pour le lycée en juin 2007 par la reprise de subventions reçues de la Région ; le reliquat de subvention de la Région étant suffisant pour financer les manuels du lycée en juin 2008, nous n'avons pas reçu de nouvelle subvention en 2008.

SÉCURITÉ

catégorie	site	périodicité	intervenant	date du dernier contrôle
1ère cat.	Site du 26, rue du Mal de Lattre	2 ans	commission de sécurité	27/09/2007
3ème cat.	Bât E	2 ans	commission de sécurité	27/09/2007
R2 & R3	lycée collègue et Bât E	1 an	installation électrique	27/08 au 02/09/08
	restaurant	1 an	visite gaz	12/03/2008
		2 /an	appareils de cuisson	09/07/2008
	restaurant	1 an	dégraissage des extracteurs	21/08/2008
	26, rue du Maréchal de Lattre	1 an	alarme incendie	20/02/2008
	dont bât N	1 an	alarme incendie	21/05/2008
R2 & R4	Lycée et collègue et Bât E	1 an	désenfumage	20/02/2008
	26, rue du Maréchal de Lattre	5 ans	ascenseurs	17/05/2006
		1 an	visite des portes automatiques	02/07/2008
		1 an	parc d'extincteurs	26/09/2008
		3 ans	paratonnerre	09/04/2008
	gymnase et stade	2 ans	équipements sportifs	26/02/2008
		1 an	mur d'escalade	30/06/2008
4ème cat.	Site du 16, rue Rémyilly	5ans	commission de sécurité	2/03 & 2/09/04
4ème cat.	Site maternelle rue Aubert	5ans	commission de sécurité	2/03 & 2/09/04
4ème cat.	Site du 11, rue Magenta	5 ans	commission de sécurité	02/03/2004
R3	école	1 an	installation électrique	30/01/2008
	restaurant	1 an	visite gaz	12/03/2008
	16, rue Rémyilly	2 /an	appareils de cuisson	09/07/2008
		1 an	désenfumage	20/02/2008
		1 an	parc d'extincteurs	26/09/2008
		1 an	dégraissage des extracteurs	23/06/2008
		5 ans	monte-charge	17/05/2006
		1 an	alarme incendie 16 Remilly	20/02/2008
	Bât Aubert	1 an	alarme incendie	20/02/2008
	Bât Aubert	5 ans	ascenseur	30/05/2007
R4	28, rue Rémyilly	1 an	installation électrique	23/01/2008
	11, rue Magenta	1 an	visite gaz	12/03/2008
		1 an	désenfumage	20/02/2008
		1 an	parc d'extincteurs	26/09/2008
R4	11, rue Aubert	1 an	parc d'extincteurs	26/09/2008
		1 an	visite gaz	12/03/2008
		1 an	installation électrique	30/01/2008
		1 an	désenfumage	20/02/2008

Conformément au décret n° 2001-840 du 13/09/01, le repérage de l'amiante a été effectué le 13/04/04

Les Dossiers Techniques Amiante (DTA) ont été établis le 22/07/04 pour tous les bâtiments de Saint Jean Hulst.

Les machines de l'atelier ont été vérifiées par SOCOTEC le 24/05/2005

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS

IMMOBILISATIONS	31-août-07	acquisitions	sorties	réimputatio ns (+)	réimputatio ns (-)	31-août-08	VALEUR NETTE	TAUX D'AMORTISSEMENT
AAI des constr sur sol d'autrui	2 704 720,92	89 764,70	10 510,83			2 783 974,79	1 180 700,99	0%-12,5%-14,29%-20
de Lattre - const. atelier - 1995	182 157,29					182 157,29	97 532,96	2,5%-5%-14,286%
de Lattre - lycée - 1995	2 221 095,36					2 221 095,36	1 317 391,55	2,5%-5%-14,286%
de Lattre - cour collège- 1995	134 432,73					134 432,73	109 903,18	2,5%-5%
de Lattre - cour d'honneur- 1996	95 296,79					95 296,79	63 638,04	2,5%-5%-14,286%
de Lattre - classes B1 B2 - 1996	215 191,29					215 191,29	80 607,30	2,5%-5%-14,286%
de Lattre - escalier 1998	581 624,96					581 624,96	276 322,44	2,5%-5%-14,286%
de Lattre - gymnase 1998	323 301,74					323 301,74	174 586,94	2,5%-5%-14,286%
de Lattre - CDI - 1999	439 839,38					439 839,38	173 462,91	12,5%-14,286%-5%
de Lattre - étage secondes - 2001	374 280,42					374 280,42	242 317,30	2,5%-5%-14,286%
de Lattre - 6èmes - 2001	22 748,79					22 748,79	14 786,71	5%
Rémilly - Cour maternelle - 2002	50 964,53					50 964,53	37 338,72	2,5%-5%
de Lattre - couloir C2 - 2002	286 478,66					286 478,66	197 357,25	2,5%-5%-14,286%
de Lattre - Bat. E - Tr 1/3 - 2002	427 021,87					427 021,87	300 068,08	2,5%-5%
de Lattre - laverie restau. - 2003	190 876,67					190 876,67	89 089,19	10%
de Lattre - Bat. E - Tr 2/3 - 2003	566 693,29					566 693,29	404 778,85	2,5%-5%-14,286%
de Lattre - couloir C1 - 2003	214 528,68					214 528,68	188 733,58	2,5%-5%-14,286%
Rémilly - 2003	59 148,30					59 148,30	48 874,07	2,5%-5%-14,286%
de Lattre - Ext. Bât N&C 03/04	45 674,33					45 674,33	30 743,92	100%-5%
Rémilly - adaptation à école - 2004	522 221,00					522 221,00	412 864,07	2,5%-5%-14,286%
de Lattre - éq. labos collège 2005	105 225,02					105 225,02	89 441,30	5%
de Lattre - Ext. Bât N&C 03/05	1 611 195,06					1 611 195,06	1 318 101,29	14,286%-5%
de Lattre - couloir D3 - 2006	507 120,06					507 120,06	439 504,04	5%
de Lattre couloir C0-D0 et div. - 06	569 476,00					569 476,00	495 353,34	14,286%-5%
de Lattre - couloir D2 et div. - 2007	380 975,56					380 975,56	345 741,41	8,33%-10%-14,286%
Rémilly - préau, asc., sécu - 05-07	577 368,59	-18 756,64				558 611,95	480 281,19	5%-10%
constructions (flux ou ind. achevées)	13 409 657,29	71 008,06	10 510,83	0,00	0,00	13 470 154,52	8 609 520,62	
Extension cafétéria été 2008		92 497,12				92 497,12	92 497,12	
Frigos de Lattre 2008		96 672,25				96 672,25	96 672,25	
constructions (ind. nouvelles)	0,00	189 169,37	0,00	0,00	0,00	189 169,37	189 169,37	
Mat. et mobilier pédagogique	92 761,13	1 569,00	22 112,19			72 217,94	28 778,66	20% et 33%
Aménagement équip. Sportif	72 798,72		1 440,65			71 358,07	37 592,27	10 et 20%
Matériel et mobilier scolaire	298 078,62	40 418,57	11 937,23			326 559,96	149 113,87	20%
Mat & mob. EPS s/budget	5 425,13	2 432,66				7 857,79	1 829,58	33%
Mat & mob. Sc Phys s/budget	8 197,69					8 197,69	1 246,89	20%
Mat & Mob Bio s/budget	11 696,24					11 696,24	4 717,25	20%
Matériel et mobilier CDI	-0,03					-0,03	0,00	20%
Matériels scolaires	488 957,50	44 420,23	35 490,07	0,00	0,00	497 887,66	223 278,52	
Matériel de cuisine	708 566,66	2 511,12	308 825,31			402 252,47	182 378,96	10% et 20%
Matériels, agencem. Restauration	708 566,66	2 511,12	308 825,31	0,00	0,00	402 252,47	182 378,96	
Travaux en cours N-1	80 104,19	-80 104,19						
<i>Les valeurs de la colonne "acquisition" sont ici les soldes de l'année n</i>								
Parking de Lattre 2004/2008		485 880,96				485 880,96	485 880,96	
Escalier chapelle		3 767,40				3 767,40	3 767,40	
Total des immobilisations en cours	80 104,19	409 544,17	0,00	0,00	0,00	489 648,36	489 648,36	
Logiciels	52 188,45	1 035,60	1 048,50			52 175,55	750,82	100%
Matériel informatique	136 568,84	48 575,86				185 144,70	70 418,43	33%
Réseau informatique	6 555,28		1 811,94			4 743,34	1 342,84	20%
Matériel inform. subventionné	43 675,52	24 517,82				68 193,34	50 008,83	20%
Total investissement informatique	238 988,09	74 129,28	2 860,44	0,00	0,00	310 256,93	122 520,92	
Matériels et outillage	40 156,51	1 558,35				41 714,86	2 592,79	33%
Matériel de transport	23 465,47					23 465,47	0,00	20%
Mobilier et mat. de bureau (adm.)	43 239,25	3 191,46	11 682,94			34 747,77	12 997,88	20%
Total invest. non pédagogique	106 861,23	4 749,81	11 682,94	0,00	0,00	99 928,10	15 590,67	
Prêt au personnel	1 628,42	1 366,20	1 179,87			1 814,75	1 814,75	
dépôt de garantie sur loyer	142 135,80					142 135,80	142 135,80	
autres cautionnements	1 814,69	300,00	1 814,69			300,00	300,00	
immobilisations financières	145 578,91	1 666,20	2 994,56			144 250,55	144 250,55	
total général	15 178 713,87	797 198,24	372 364,15	0,00	0,00	15 603 547,96	9 976 357,97	

	B	C	D	J	K	L	N	N	P	R
15	TABLEAU DE FINANCEMENT			2006-07	2007-08	2008-09	2009-10	2010-11		
16	SAINT JEAN HULST Annexe page 8			Réel	Réel	Budget	prévis.	prévis.		
17										
18	FOND DE ROULEMENT INITIAL			2 600 324	2 581 896	2 897 741	1 975 614	1 115 148		
19	0			0	0	0				
20	Excédent brut d'exploitation (indexations paramétrées)			1 145 688	1 421 317	1 171 933	1 094 117	1 142 321		
21	Produits financiers			0	0	114 000	79 600	53 800		
22	Déflation de la trésorerie (en euros constants)			0	0					
23	0			0	0					
24	FINANCEMENTS			0	0					
25	Apports et remboursements reçus			31 704	3 014					
26	Prêt de SJH à la SFRR (financement travaux Rémilly 2008).			0	0	-305 000				
27	Remboursement d'emprunts (intérêt et capital)			-323 235	-323 217	-323 699	-323 699	-323 699		
28	0			0	0	0				
29	Subventions d'investissements du Conseil Général			205 618	10 263	191 481	211 183	221 642		
30	Subventions d'investissements du Conseil Régional			5 162	0	223 985	107 099	101 163		
31	0			0	0	0				
32	INVESTISSEMENTS A FLUX 2,98%			0	0	-324 191	-272 064	-280 171		
33	agencements et installations			-90 584	-89 765					
34	invest. Matériel scolaire			-87 131	-44 420					
35	invest. Matériel non pédagogique			-9 152	-4 750					
36	invest. Informatique			-72 202	-74 129					
37	invest. Matériel de restauration			0	-99 183	0				
38	0			0	0	0				
39	FLUX ANNUEL MAINTENANCE IMMOBILIER			0	0	-100 000	-102 980	-106 049		
40	0 2,98%			0	0	0				
41	TRAVAUX ACHEVES			0	0	0				
50	Ecole Rémilly : préau et mise aux normes (sécurité, handicapés)			-424 485	18 757	0				
51	Rénovation de Lattre été 2007			-380 976	0	0				
52	Extension surface cafétéria de 30%			0	-92 497	0				
53	0			0	0	0				
54	TRAVAUX en cours rue RÉMILLY			0	0,00	0				
55	Passerelles extérieures (prêt à SFRR) 305 000 €			0	0	0				
56	0			0	0	0				
57	TRAVAUX programmés rue de LATTRE			0	0	0	0			
58	Parking un étage en sous-sol & garage bicyc 1 457 000 €			-18 837	-405 777	-1 032 386	0	0		
59	Rénovation Chapelle en 2009 (marge 15%) 1 046 500 €			0	-3 767	-523 250	-534 963	0		
60	Rénovation Odéon en 2010 (marge 15%) 1 100 550 €			0	0,00	0	-793 342	-350 136		
61	Mise aux normes handicapés (hypothèse) 300 000 €			0	0,00	-15 000	0	-302 239		
62	De Lattre bâtiment E, 3ème tranche (à affiner) 316 000 €			0	0,00	0	-325 417	0		
63	0			0	0	0	0	0		
64	FOND DE ROULEMENT FINAL			2 581 896	2 897 741	1 975 614	1 115 148	1 271 780		
65	FR final minimal			700 000	700 000	700 000	720 860	742 342		
67	EXCEDENT DE FINANCEMENT			0	0	0				
68	D'EXPLOITATION INITIAL			78 978	892 518	557 594	678 594	678 594		
69	variation due aux subventions à recevoir			62 787	184 688	0				
70	0			0	0	0				
71	variation due aux autres éléments			750 754	-519 612	121 000				
72	0			0	0	0				
73	EXCEDENT DE FINANCEMENT			0	0	0				
74	D'EXPLOITATION FINAL			892 518	557 594	678 594	678 594	678 594		
75										
76	TRESORERIE INITIALE			2 679 302	3 474 415	3 455 336	2 654 209	1 793 743		
77	0			0	0	0				
78	VAR.DUE AU F.de R.			-18 428	315 845	-922 127	-860 466	156 631		
79	VAR.DUE A L'E.F.E.			813 540	-334 924	121 000	0			
81	0			0	0	0				
82	TRESORERIE FINALE			3 474 415	3 455 336	2 654 209	1 793 743	1 950 374		

Le remboursement du prêt de SJH à la SFRR commence en 2012

Dont rénovation matériel cuisine Rémilly 60 k€

Marge pour imprévus

Marge FdR final : bon

Variation FdR positif : bon

**PROVISIONS
POUR GROS ENTRETIEN ET POUR RISQUES et CHARGES**

Provisions pour gros entretien et grandes révisions

	31/08/2008	(-)	(+)	31/08/2007
Chapelle	200 000 €		200 000 €	0 €
Odéon	0 €		0 €	0 €
Autres gros entretiens	0 €		0 €	0 €
Totaux	200 000 €	0 €	200 000 €	0 €

Provisions pour risques et charges

	31/08/2008	(-)	(+)	31/08/2007
Provisions pour ID retraite	128 000 €	108 000 €	128 000 €	108 000 €
Provisions pour ID autres	0 €			0 €
Provision pour litiges	0 €			0 €
Provision pour charges	203 000 €	4 000 €	142 000 €	65 000 €
Totaux	331 000 €	112 000 €	270 000 €	173 000 €

531 000 €	112 000 €	470 000 €	173 000 €
-----------	-----------	-----------	-----------

Tableau des Subventions										
	nouveau taux	nombre années au 31-8-2008	BRUT 08/2008	NOUVELLES	ANNULATI ON	BRUT 08/2007	total des reprises 08/2008	reprise au résultat 08/2009	reprise au résultat 2007-2008	total des reprises 08/2007
compte 102630 Aide Conseil Général en biens renouvelables sans droit de reprise										
CG restauration			426 857,25			426 857,25				
CG mise au normes accès			243 918,43			243 918,43				
CG 17/3/95 salles inform.&technol			235 686,18			235 686,18				
906 461,86										
compte 103620 Aide Conseil Régional Ile de France en biens renouvelables avec droit de reprise										
CR 94 AS51410			69 452,72			69 452,72				
CR 9/7/95			69 882,63			69 882,63				
139 335,35										
compte 131620 Aide Conseil Régional des Yvelines en biens non renouvelables avec droit de reprise										
CR 12/6/97 gymnase	4,91%	10,0	39 838,89			39 838,89	19 543,49	1 954,50	1 954,50	17 589,00
CR99 CDI	5,75%	9,0	92 086,07			92 086,07	47 637,65	5 293,11	5 293,11	42 344,55
CR 14-06-2000 mise aux normes oclasses	5,01%	7,0	66 594,46			66 594,46	23 364,85	3 337,71	3 337,71	20 027,13
CR 2002 extension lycée	6,00%	3,0	73 629,00			73 629,00	13 253,48	4 417,74	4 417,74	8 835,74
CR 2003 extension lycée	6,00%	3,0	88 792,00			88 792,00	15 983,04	5 327,52	5 327,52	10 655,52
CR 2004 extension lycée	6,00%	3,0	108 726,00			108 726,00	19 571,12	6 523,56	6 523,56	13 047,56
CR 2005 extension lycée	6,00%	3,0	31 210,68			31 210,68	5 716,28	1 872,64	1 872,64	3 843,64
CR 2006 labos lycée et salle des personnels	5,00%	2,0	68 777,00			68 777,00	6 877,70	3 438,85	3 438,85	3 438,85
CR 2006 EXPérimentation Assistée par Ordinateur	20,00%	2,0	17 726,00			17 726,00	7 090,40	3 545,20	3 545,20	3 545,20
CR2007 - couloir sous verrière - électricité	8,33%	1,0	929,00			929,00	77,42	77,42	77,42	77,42
CR2007 - équipement technique pédagogique	20,00%	1,0	4 233,00			4 233,00	846,60	846,60	846,60	846,60
CR2008 - parking - sera acquis et versé en 2009								2 177,82		
592 542,10									0,00	
compte 131630 Aide Conseil Général des Yvelines en biens non renouvelables avec droit de reprise										
CG 4-7-96 cages escalier M.A.N.	5,93%	10,0	56 103,83			56 103,83	33 251,90	3 325,27	3 325,27	29 926,62
CG 16-2-96 cages escalier MAN	5,93%	10,0	155 493,66			155 493,66	92 160,77	9 216,11	9 216,11	82 944,66
CG 16-2-96 avenant cages escalier	5,93%	10,0	22 871,62			22 871,62	13 557,20	1 355,60	1 355,60	12 201,60
CG 15-5-98 labo mobilier 6 ème		0,0	38 403,65			38 403,65	38 403,65	0,00	0,00	38 403,65
CG 15-4-99 CDI	5,75%	9,0	98 607,84			98 607,84	51 011,88	5 667,98	5 667,98	45 343,90
CG 27-4-2000 peinture 5 classes 139037F	20,00%	0,0	6 809,30			6 809,30	6 809,30	0,00	0,00	6 809,30
CG vote 11-04-2002 bât.C2ème 89161 €	5,13%	6,0	65 220,00			65 220,00	22 161,89	3 343,83	3 343,83	18 818,06
CG 2003 17-10-2003 extension 1ère tranche	6,00%	3,0	188 865,00			188 865,00	33 995,80	11 331,90	11 331,90	22 663,90
CG2004 17-09-2004 extension 2ème tranche	6,00%	3,0	238 577,00			238 577,00	42 944,24	14 314,62	14 314,62	28 629,62
CG2004 17-09-2004 réaff.à l'extension	6,00%	3,0	189 582,00			189 582,00	34 124,84	11 374,92	11 374,92	22 749,92
CG 2004 equip informatique	20,00%	3,0	7 568,00			7 568,00	4 541,20	1 513,60	1 513,60	3 027,60
CG 2005 extension 3ème tranche	6,00%	3,0	157 086,00			157 086,00	28 275,32	9 425,16	9 425,16	18 850,16
CG 2005 équipement informatique	20,00%	2,0	7 962,00			7 962,00	3 184,80	1 592,40	1 592,40	1 592,40
CG 2006 rénovation C0 couloir 4èmes	5,00%	2,0	226 522,00			226 522,00	22 652,20	11 326,10	11 326,10	11 326,10
CG 2006 équipement informatique	20,00%	1,0	21 859,00			21 859,00	4 371,80	4 371,80	4 371,80	0,00
CG2007 - 2ème étage bât D	5,00%	1,0	205 618,00			205 618,00	10 280,90	10 280,90	10 280,90	
CG 2008 - renouvellement salle multimédia	20,00%		10 263,00	10 263,00				2 052,60		
CG 2008 - parking et odéon; sera acquis et versé en 2009								1 994,59		
1 697 411,90			0,00							
			3 335 751,21	10 263,00	0,00	3 325 488,21	601 689,72	141 300,05	135 075,04	466 614,68

4 INFORMATIONS RELATIVES À L'EXPLOITATION

4.1 Effectifs et tarifs

Voir compte d'exploitation, produits page 1/1

4.2 Informations complémentaires

Les ressources de l'association viennent en totalité de l'activité d'enseignement exercée, sous contrat d'association avec l'État, dans la commune de Versailles.

Les trois plus hauts cadres dirigeants de l'association (président, trésorier, secrétaire) sont bénévoles ; ils ne perçoivent ni salaire ni avantage en nature.

Les salariés rémunérés par l'association Saint Jean Hulst sont en 2007 (comptabilisation par année civile) :

- au total, 194 sur la déclaration annuelle des salaires ;
- selon le périmètre réglementaire de comptabilisation des effectifs, 155 salariés dont 64,61 en équivalent temps plein.

Les enseignants rémunérés par l'État sont :

- 212 au total, dont 173 dans le secondaire et 39 dans le primaire ;
- 166 en équivalent temps plein, dont 138 dans le secondaire et 27 dans le primaire.

Le montant des droits individuels à la formation (DIF) acquis par le personnel salarié est de 5.025 heures fin 2007. La provision correspondante est dotée cette année.

Compléments : voir le rapport du trésorier.

5 - TABLEAU DES ENGAGEMENTS HORS BILAN

5.1 - ENGAGEMENTS HORS BILAN DONNES

5.2.1 - Subventions reçues par le propriétaire

Chaque subvention pour travaux ou équipement fait l'objet d'un engagement à rembourser la subvention en cas de changement d'affectation du bien ou du local subventionné, moins un amortissement de cette subvention.

Les subventions reçues par le locataire (l'OGEC) apparaissent au bilan à leur valeur d'origine. La partie de ces subventions susceptible d'être restituée au conseil général ou au conseil régional est détaillée dans le tableau des subventions ; le total brut est : 2 429 289 €

D'autres subventions ont été reçues par les propriétaires, et Saint Jean Hulst est solidaire de la convention :

Association de Béthune		engagement initial		durée de la convention	part amortie	engagement résiduel
	Conseil général	(montant d'origine)				
1997	chaufferie	387 945 F	59 142 €	7 ans	59 142 €	0 €
1998	couverture B	328 349 F	50 056 €	20 ans	25 028 €	25 028 €
2000	ravalement bât. C façade Nord	277 243 F	42 265 €	10 ans	33 812 €	8 453 €
2000	ravalement bât. B façade Est	159 619 F	24 334 €	10 ans	19 467 €	4 867 €
2001	ravalement bât. B sud & C sud	600 278 F	91 512 €	10 ans	64 058 €	27 454 €
		Conseil régional				
1997	chaufferie	215 017 F	32 779 €	15 ans	24 038 €	8 741 €
1998	couverture B	152 135 F	23 193 €	15 ans	15 462 €	7 731 €
2000	ravalement bât. B est & C Nord	458 679 F	69 925 €	15 ans	37 293 €	32 632 €
2001	ravalement bât. B sud & C sud	143 145 F	21 822 €	15 ans	10 184 €	11 639 €
Total des engagements donnés		415 029 €				126 544 €

Seule la partie non amortie - selon la convention - de ces montants reçus est susceptible d'une reprise en cas de changement d'affectation des bâtiments.

5.2.2 - Crédit-bail

Equipement	bailleur	montant du loyer			durée totale	dernière échéance
		dans l'exercice	4 ans à venir	après 4 ans		
détection d'intrusion CHUBB	LOCAM SAS	5 379 €	5 379 €	0 €	58 mois	30/08/2009
photocopieurs Infotec	LEASECOM SAS	49 658 €	198 632 €	4 138 €	63 mois	01/07/2012

5.2 - ENGAGEMENTS HORS BILAN RECUS

Puisque chaque convention de subvention est co-signée par le propriétaire des locaux, celui-ci se trouve engagé solidairement, ce qui constitue pour Saint Jean Hulst des "engagements reçus".